

LA POSITION DU NÉGOCIATEUR CANADIEN

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, j'ai une question pour le premier ministre. Je pense que le premier ministre comprendra sans peine que beaucoup de Canadiens se préoccupent des événements des dernières vingt-quatre heures et voudraient que le gouvernement réponde franchement aux questions pour une fois.

Hier soir, Simon Reisman, le négociateur en chef, a dit qu'en ce qui le concerne, les négociations sont finies, terminées. Le premier ministre a rencontré le Cabinet ce matin et il a fait le point avec M. Reisman.

• (1440)

Le premier ministre et le Cabinet confirment-ils maintenant la conclusion de M. Reisman selon lequel aucun accord n'est possible et les négociations sont terminées ou bien le premier ministre continue-t-il à contredire M. Reisman comme il l'a fait hier en disant qu'un accord est toujours possible? Les Canadiens voudraient savoir s'il n'y a plus d'accord possible ou si le premier ministre cherche encore un moyen d'en obtenir un en changeant sa position, comme il l'a déjà fait si souvent?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je pense avoir répondu à cette question hier et je pense que l'ambassadeur Reisman a dit lui aussi ce qu'il avait à dire. A propos, ce matin, l'ambassadeur Reisman a dit ceci:

... Je tiens à vous dire qu'au cours des quarante années que j'ai passées dans la Fonction publique et pour la douzaine ou plus d'accords importants que j'ai négociés, je n'ai jamais eu une meilleure équipe, avec de meilleurs professionnels, d'analystes et de scientifiques. Je n'ai jamais reçu de meilleures instructions et de meilleures directives de tous les gouvernements que j'ai servis.

LA POSITION DU CABINET

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, quel rapport y a-t-il entre la lecture du requiem de Simon Reisman et la question que j'ai posée? Les Canadiens veulent une réponse. Le gouvernement a dit que cet accord était sa principale priorité, mais le négociateur en chef a dit que tout était fini. Le Cabinet s'est réuni ce matin. Qu'a-t-il décidé? L'affaire est-elle close ou bien le premier ministre va-t-il essayer d'obtenir un accord par un moyen détourné?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, nous avons dit qu'il y a des questions très importantes qu'il faut résoudre dès le commencement. Ce ne sont pas des demandes exorbitantes. Il y a, par exemple, le mécanisme de règlement des différends dont nous avons déjà parlé.

Je vais utiliser à l'intention du député la comparaison suivante, si imparfaite soit-elle. Ce soir, les Blue Jays et les Tigers entreprennent une série de quatre parties très importantes. Les Tigers de Détroit aimeraient-ils que les Blue Jays nomment les arbitres? Pas du tout, n'est-ce pas! Nous croyons que les arbitres devraient être impartiaux. Nous voulons un mécanisme impartial de règlement des différends.

Questions orales

LE SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

LA PRÉTENDUE INFILTRATION DES SYNDICATS

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. D'après les bulletins d'informations d'hier, le SCRS a infiltré non seulement la CSN au Québec mais également la Fédération des enseignants du Québec, l'Alliance de la Fonction publique, la Fédération des travailleurs de Colombie-Britannique et le Syndicat des travailleurs canadiens de l'automobile. Étant donné les remarques du premier ministre à propos de Bob White, on peut se demander si le SCRS considère maintenant que ce dernier menace la sécurité du Canada.

Étant donné que cela constituerait en fait une violente attaque contre le mouvement syndicaliste démocratique au Canada et rappellerait aux Canadiens les pires abus du service de sécurité de la GRC, le premier ministre a-t-il demandé au solliciteur général de s'entretenir immédiatement avec les dirigeants des syndicats concernés? Va-t-il enfin ordonner une enquête parlementaire approfondie sur ces allégations extrêmement graves?

L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, à mon avis c'est essentiellement une répétition des questions que l'on pose au solliciteur général depuis plusieurs jours déjà. Ce dernier y a répondu à son honneur avec franchise et honnêteté.

Il a dit deux choses: la première est que naturellement la loi interdit de s'attaquer aux syndicats canadiens. On l'a informé et en fait il s'est assuré lui-même à partir de renseignements obtenus après enquêtes que ces syndicats ne font pas l'objet d'attaques. Rien ne pourrait être plus clair. Soit que le député essaie de semer la zizanie, soit qu'il vienne ici dans un esprit de calomnie...

M. le Président: Les députés savent qu'à la Chambre il ne faut pas attribuer d'intentions aux autres députés.

LA PRÉTENDUE INGÉRENCE DANS DES POURSUITES JUDICIAIRES

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Monsieur le Président, cela nous rappelle les réponses que faisaient les solliciteurs généraux libéraux des années 70. Les syndicats ne sont peut-être pas visés mais s'ils comptent des indicateurs parmi leurs membres, cela constitue une attaque contre le mouvement syndicaliste au Canada.

[Français]

Hier, monsieur le Président, nous avons appris que le SCRS a essayé en vain de bloquer des poursuites criminelles par la Sûreté du Québec contre Marc Boivin, source à la CSN payée par le SCRS. Étant donné que cette affaire démontre clairement que la SQ n'a aucune confiance dans le SCRS, le premier ministre va-t-il enfin admettre que les services secrets au Canada sont dans un état de crise et ordonner une enquête parlementaire maintenant?